

Le logement étudiant, une priorité de la rentrée universitaire, une mobilisation nationale sans précédent

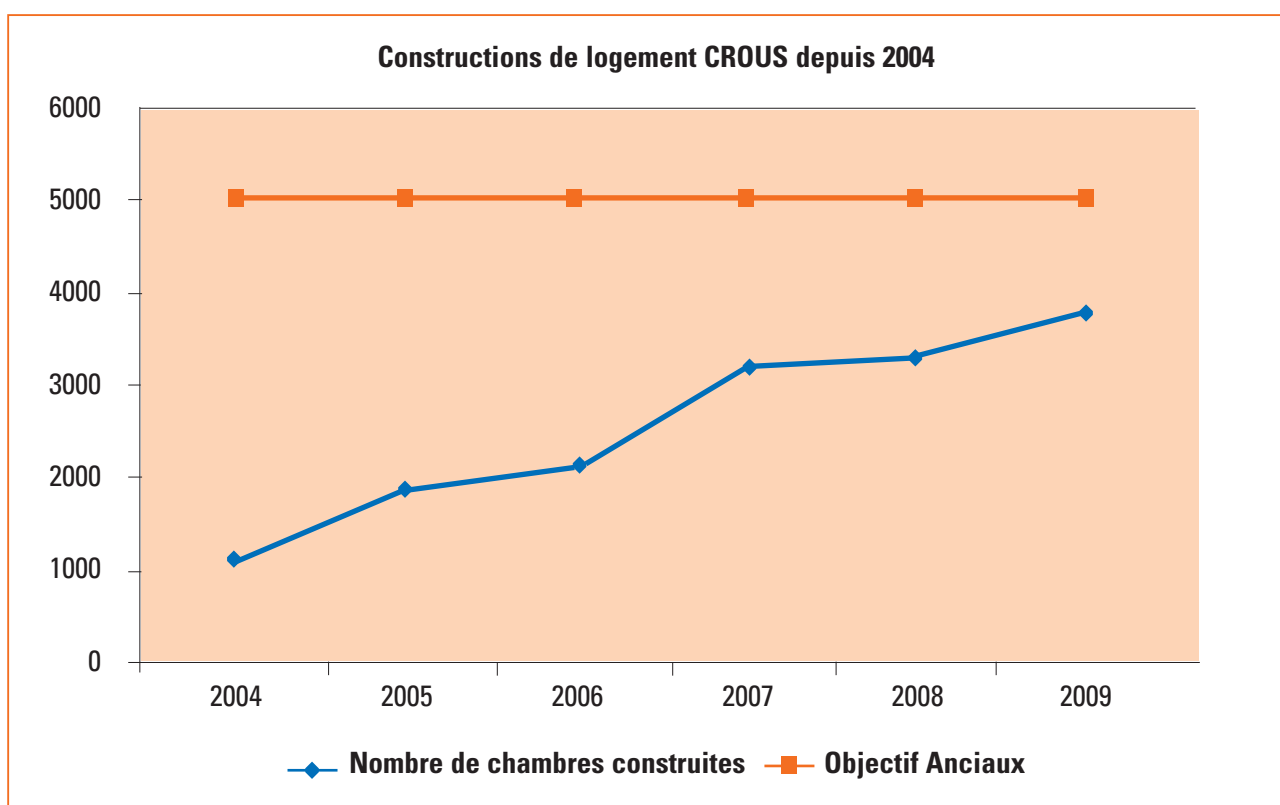
Le développement du logement étudiant est plus que jamais une priorité, à la fois politique et budgétaire, du Gouvernement en matière de vie étudiante. Cette année encore, les moyens et les réalisations concrètes (constructions, réhabilitations, nouveaux modes de logement...) viendront améliorer et compléter l'offre de logements étudiants, sur l'ensemble du territoire.

Un effort de construction et de réhabilitation sans précédent...

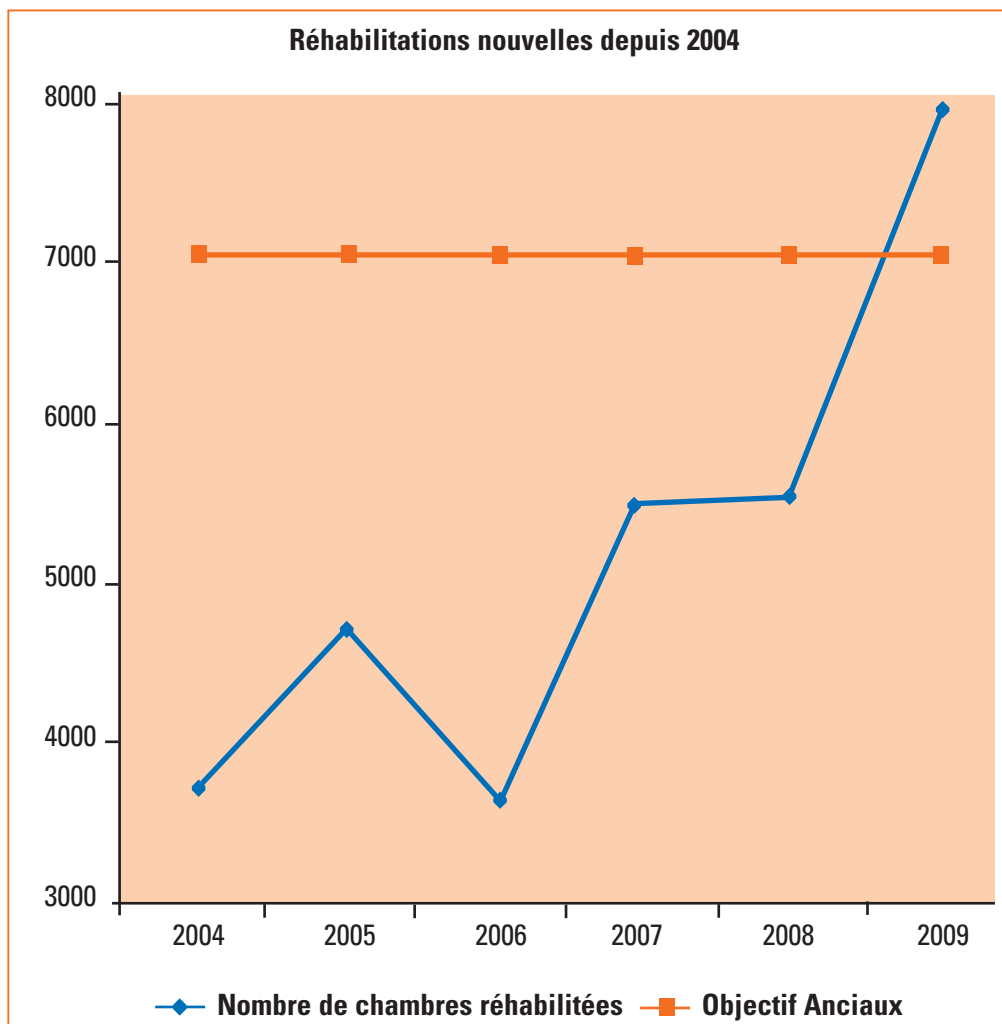
S'agissant du logement étudiant, les deux rapports de Jean-Paul Anciaux, député de Saône-et-Loire, dressent les objectifs à atteindre et constitue le fil directeur à suivre pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis deux ans. Le second rapport lancé en 2007 et remis en février 2008, qui effectuait à la fois un bilan d'étape et dressait de nouvelles perspectives, a ainsi réaffirmé la nécessité d'atteindre 5000 constructions et 7000 réhabilitations de chambres en résidences universitaires (CROUS - Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) par an.

Au regard de ces objectifs, l'accélération de l'effort de construction est en constante augmentation depuis 2004 (voir les deux graphiques ci-dessous) :

- Alors que 1100 nouvelles chambres avaient été livrées en 2004 (année du premier rapport Anciaux), 2000 en 2006, **3807 chambres nouvelles seront livrées en 2009**.
- Le parc CROUS compte ainsi, à la rentrée 2009, 163 000 chambres.



Le bilan est encore plus satisfaisant en matière de réhabilitations : alors que moins de 4000 chambres avaient pu être réhabilitées en 2006, 6100 chambres réhabilitées ont été livrées en 2008, et, au total, **8412 seront livrées en 2009**.



... qui conduisent cette année à atteindre pour la première fois les objectifs du rapport Anciaux

Pour l'année 2009/2010 qui s'ouvre, **les efforts sans précédent engagés par le Gouvernement depuis deux ans trouvent une première concrétisation.**

Pour la première fois, au cours de cette année universitaire, l'objectif de réhabilitation annuel sera dépassé.

Avec l'aide du plan de relance, nous prévoyons également de dépasser l'objectif annuel de constructions nouvelles dès l'année 2010.

- Avec **8412 réhabilitations et 3807 constructions livrées** pour l'année universitaire 2009/2010, ce sont au total plus de 12 000 chambres supplémentaires qui seront livrées.
- Et environ **25 nouvelles résidences** universitaires seront ouvertes cette année (dont 6 en Ile-de-France).

Ainsi, sur trois ans, ce sont un peu plus de 30 000 chambres qui auront été mises à disposition des étudiants, soit 11 000 constructions et 20 000 réhabilitations. Du jamais vu en matière de logement étudiant depuis plus de 30 ans.

Une transformation du logement étudiant possible grâce à des moyens sans précédent

Le logement étudiant est plus que jamais au cœur des priorités budgétaires du Gouvernement ; il a également été l'un des axes clés du plan de relance lancé début 2009.

Ainsi, en 2008, les crédits consacrés au logement étudiant ont augmenté de 36,8M€ par rapport à 2007, soit plus 11%.

En 2009, cette augmentation atteint, plan de relance compris, 70%, soit 87,5 M€ en plus par rapport à 2007, dont 47 M€ dégagés dans le cadre du plan de relance.

Au total, **ce sont 125 M€ supplémentaires** consacrés au logement étudiant en deux lois de finances.

A noter que ces crédits sont désormais sanctuarisés dans le cadre de la loi de finances, qui dispose explicitement que les crédits des contrats de plan État-Région destinés au logement étudiant, et qui pouvaient auparavant être affectés à d'autres opérations, ne peuvent plus l'être et doivent désormais être exclusivement consacrés au logement étudiant.